Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# Châteaulin

eau potable

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2019

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable Affiché le ercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoria de 2029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u>, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

#### Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# Table des matières

1.	Carac	térisation technique du service	4
	1.1.	Présentation du territoire desservi	4
	1.2.	Mode de gestion du service	4
	1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1)	5
	1.4.	Nombre d'abonnés	5
	1.5.	Eaux brutes	
	1.5.1.		
	1.5.2.		
		Eaux traitées	
	1.6.1.	J	
	1.6.2.		
	1.6.3.		
	1.6.4. 1.6.5.		
	1.6.5. 1.6.6.		
		Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	
2		cation de l'eau et recettes du service	
2.			
	2.1.	Modalités de tarification	
	2.2.	Facture d'eau type (D102.0)	
_		Recettes	
3.		ateurs de performance	
	3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)	
	3.3.	Indicateurs de performance du réseau	
	3.3.1.		
	3.3.2. 3.3.3.	1 ' '	
	3.3.4.	1 ' '	
		Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	
4.		acement des investissements	
4.			
		Branchements en plomb	
	4.2.	État de la dette du service	
	4.3. 4.4.	Amortissements	
		Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	22
		ances environnementales du service	23
	4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante	
		dernier exercice	
5.		ns de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	
- •	5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	
	5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	
6.		au récapitulatif des indicateurs	
υ.	Table	au recapitulant des moteateurs	43

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# 1. Caractérisation technique du service

Le s	ervice est géré au niveau 🗹 communa intercomm		nal			
•	Nom de la collectivité : Châteaulin					
•	Nom de l'entité de gestion : eau potabl	e				
•	Caractéristiques (commune, EPCI et ty	pe,	etc.):	Commune		
•	Compétences liées au service :			Oui	Non	
	Production					
	Protection de l'ouvrage prélèvement (1)	2	de			
	Traitement (1)					
	Transfert			$\square$		
	Stockage (1)			$\square$		
	Distribution					
	(1) A compléter					
•	Territoire desservi (communes adhéren	tes	au ser	vice, secteurs e	et hameaux des	servis, etc.) : Châteaulin
•	Existence d'une CCSPL		Oui			☑ Non
	Existence d'un schéma de distribution ens de l'article L2224-7-1 du CGCT		Oui,	date d'approba	ution*:	☑ Non
• :	Existence d'un règlement de service	$\checkmark$	Oui, d	late d'approba	tion*: 15/10/20	12 Non
• ;	Existence d'un schéma directeur		Oui,	late d'approba	tion*:	☑ Non
1.	2. Mode de gestion du s	er	vice			

<sup>\*</sup> Approbation en assemblée délibérante

#### Nature du contrat :

Nom du prestataire : VEOLIA

Date de début de contrat : 01/01/2013
Date de fin de contrat initial : 31/12/2024

• Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant): 31/12/2024

• Nombre d'avenants et nature des avenants :

• Nature exacte de la mission du prestataire :

Gestion du service	Campagne de mesures (débit, pression), conformité des branchements, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, recherche des fuites, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	Mise en service des branchements
Entretien	Entretien de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des espaces verts, des forages, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, du génie civil, matériels tournants hydrauliques et d'exhaure
Renouvellement	Renouvellement des branchements, des canalisations <20m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, matériels tournants hydrauliques et d'exhaure
Prestations particulières	Mise à niveau des bouches à clé, hors modification de voirie

## 1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 5 774 habitants au 31/12/2019 (5 790 au 31/12/2018).

#### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 2 848 abonnés au 31/12/2019 (2 828 au 31/12/2018).

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

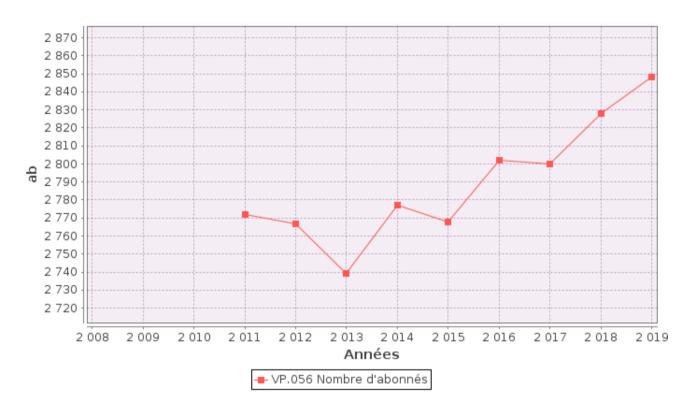
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2018	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2019	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2019	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019	Variation en %
Châteaulin	2 828	2 844	4	2 848	0,7%
Total	2 828	2 844	4	2 848	0,7%

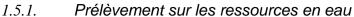
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 36,51 abonnés/km au 31/12/2019 (36,35 abonnés/km au 31/12/2018).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,03 habitants/abonné au 31/12/2019 (2,05 habitants/abonné au 31/12/2018).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de  $382,82~\text{m}^3/\text{abonné}$  au 31/12/2019. ( $396,18~\text{m}^3/\text{abonné}$  au 31/12/2018).



#### 1.5. Eaux brutes



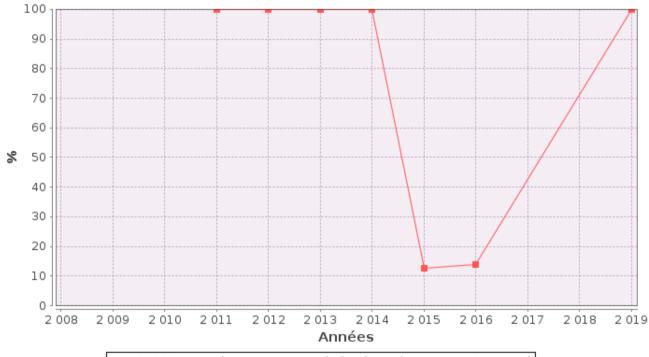


Le service public d'eau potable prélève 149 844 m³ pour l'exercice 2019 (138 561 pour l'exercice 2018).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Captage de Prat ar Rouz	souterraine	25 m3/h 182 500 m3/an			
Captage de Menez Kerlech	souterraine	20 m3/h 164500 m3/an			
Total			138 561	149 844	8,1%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.



DC.192 Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines)

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

#### 1.5.2. Achats d'eaux brutes

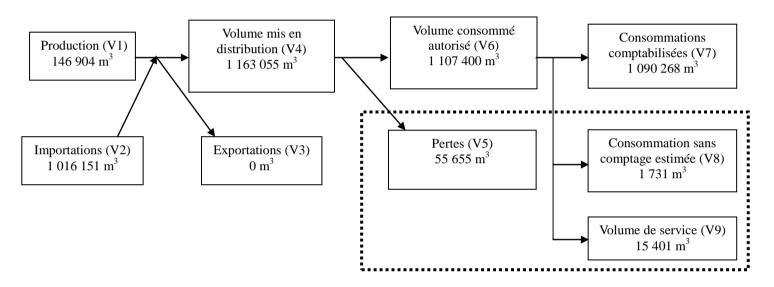


Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Observations
	0	0	
Total	0	0	

#### 1.6. Eaux traitées

#### 1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019



#### 1.6.2. Production

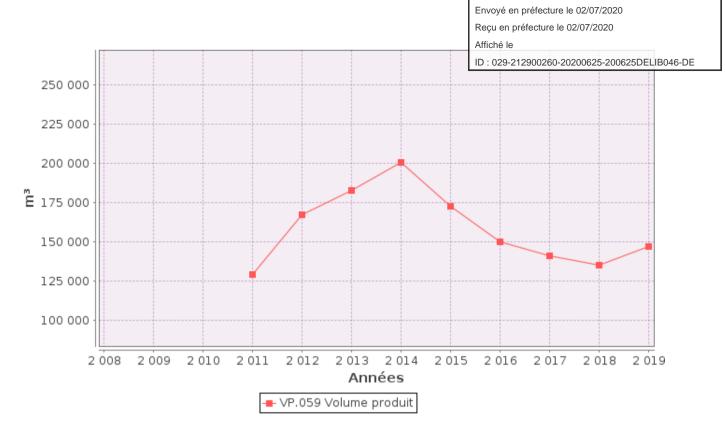


Le service a 1 station de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)	
Usine du loch	Filtration sur calcaire et désinfection	

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Captage de Prat ar Rouz				
Captage de Menez Kerlech				
Total du volume produit (V1)	135 341	146 904	8,5%	80



#### 1.6.3. Achats d'eaux traitées

1.0.5.

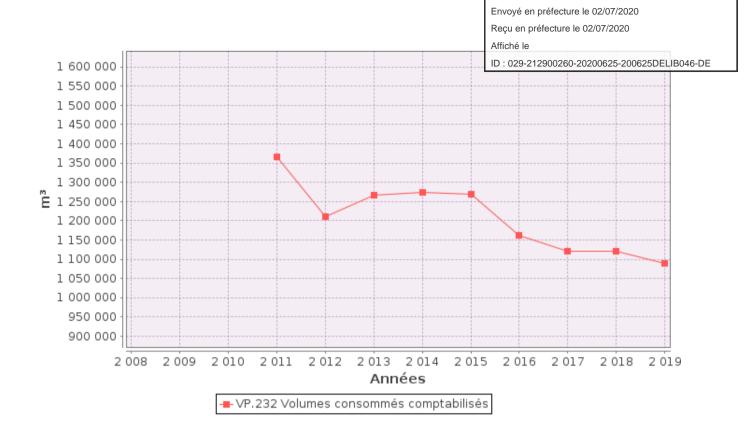
Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Total d'eaux traitées achetées (V2)	1 022 633	1 016 151	-0,6%	60

#### Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	742 743	1 001 978	34,9%
Abonnés non domestiques	377 646	88 290	-76,6%
Total vendu aux abonnés (V <sub>7</sub> )	1 120 389	1 090 268	-2,7%
Service de (2)			
Total vendu à d'autres services (V <sub>3</sub> )	0	0	%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.



# 1.6.5.

#### Autres volumes

	Exercice 2018 en m3/an	Exercice 2019 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	1 822	1 731	-5%
Volume de service (V9)	21 901	15 401	-29,7%

# 1.6.6.

#### Volume consommé autorisé

	Exercice 2018 en m3/an	Exercice 2019 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	1 144 112	1 107 400	-3,2%

# 1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 78 kilomètres au 31/12/2019 (77,8 au 31/12/2018).

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# 2. Tarification de l'eau et recettes du service

#### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Le tarif applicable au 01/01/2019 est le suivant :

Frais d'accès au service : 41,43 €

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE Tarifs Au 01/01/2019 Au 01/01/2020 Part de la collectivité Part fixe (€ HT/an) Abonnement DN 15mm 16,42€ 17,80€ y compris location du compteur Abonnement(1) DN \_ Part proportionnelle (€ HT/m<sup>3</sup>) 0,429 €/m<sup>3</sup> 0,474 €/m<sup>3</sup> Prix au m³ de 0 à 120 m³ Prix au m³ de 121 à 500 m³ 0,429 €/m<sup>3</sup> 0.474 €/m<sup>3</sup> Prix au m³ de 501 à 6 000 m³ 0,38 €/m<sup>3</sup> 0,351 €/m<sup>3</sup> 0,31 €/m<sup>3</sup> 0,288 €/m<sup>3</sup> Prix au m3 de 6 001 à 120 000 m3 Prix au m³ au-delà de 120 000 m³  $0.22 \in /m^3$ 0,240 €/m<sup>3</sup> € € Autre: Part du délégataire Part fixe (€ HT/an) Abonnement (1) 17,18€ 17,4€ y compris location du compteur Part proportionnelle (€ HT/m<sup>3</sup>) 0,600 €/m<sup>3</sup> Prix au m³ de 0 à 120 m³ 0,586 €/m<sup>3</sup> Prix au m³ de 121 à 500 m³ 0,586 €/m<sup>3</sup> 0,600 €/m<sup>3</sup> 0,586 €/m<sup>3</sup> 0,600 €/m<sup>3</sup> Prix au m³ de 501 à 6 000 m³ 0,549 €/m<sup>3</sup> Prix au m3 de 6 001 à 120 000 m3 0,536 €/m<sup>3</sup> 0.343 €/m<sup>3</sup> 0,352 €/m<sup>3</sup> Prix au m³ au-delà de 120 000 m³ Taxes et redevances Taxes Taux de TVA (2) 5,5 % 5,5 % Redevances Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de  $0,004 \in /m^3$ 0,004 €/m<sup>3</sup> 0,3 €/m<sup>3</sup> Pollution domestique (Agence de l'Eau) 0,3 €/m3 0 €/m<sup>3</sup> 0 €/m<sup>3</sup> VNF Prélèvement 0 €/m<sup>3</sup> 0 €/m<sup>3</sup> Autre :\_

<sup>(1)</sup> Rajouter autant de lignes que d'abonnements (2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Envoyé en préfecture le 02/07/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercicle de la suivantes :

> Délibération du 06/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercicle de la suivantes :

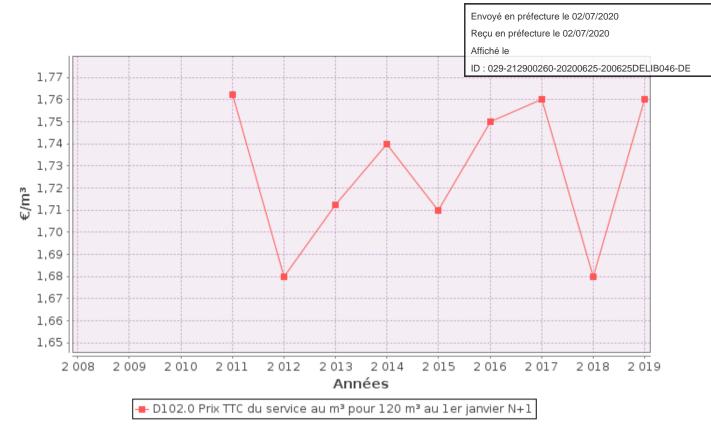
Délibération du 06/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercicle de la suivantes :

Délibération du 24/11/2012 effective à compter du 01/01/2013 fixant les frais d'accès au service

# Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE  $(120 \text{ m}^3/\text{an})$  sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %		
Part de la collectivité					
Part fixe annuelle	16,42	16,42	0%		
Part proportionnelle	51,48	51,48	0%		
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	67,90	67,90	0%		
Part du délégataire (et	n cas de délégation de s	ervice public)			
Part fixe annuelle	17,40	17,40	0%		
Part proportionnelle	70,32	78,12	11,1%		
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	87,72	95,52	8,9%		
Tax	xes et redevances				
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)		0,48	%		
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	0%		
Autre :	0,00	0,00	%		
TVA	10,54	10,99	4,3%		
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	46,54	47,47	2%		
Total	202,16	210,89	4,3%		
Prix TTC au m <sup>3</sup>	1,68	1,76	4,8%		



ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants : Évolution de la rémunération du délégataire conformément au contrat de délégation su service public de l'eau potable et délibération du conseil municipal du 1 décembre 2016 pour fixer les prix de la part communale.



#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	218 861	280 867
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	92 016	47 390
Total recettes de vente d'eau	310 877	328 257
Total autres recettes	5 051	0
Total des recettes	315 928	328 258

#### Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €

Envoyé en préfecture le 02/07/2020
Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le
1D : 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE
33 3 7 3

Total des recettes	597 399	600 776
Total autres recettes	17 233	24 949
Autres recettes (préciser)	14 875	16 757
Recettes liées aux travaux	2 358	8 192
Total recettes de vente d'eau	580 166	575 827
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	21 137	ID : 029-212900260
Recettes vente d'eau aux usagers	559 029	540 252

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2019 : 1 092 526 € (966 414 € au 31/12/2018).

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# 3. Indicateurs de performance

## 3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2018	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2018	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2019
Microbiologie	22	0	21	0
Paramètres physico-chimiques	24	0	21	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$taux\ de\ conformit\'e = \frac{nombre\ de\ pr\'el\`evements\ r\'ealis\'es - nombre\ de\ pr\'el\`evements\ non\ conformes}{nombre\ de\ pr\'el\`evements\ r\'ealis\'es} *100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2018	Taux de conformité exercice 2019
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

# 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

Envoyé en préfecture le 02/07/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le 1es 15 points des plans de ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisé réseaux (partie A) sont acquis.

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEA (15 points)	UX		
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES	SEAUX		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	· -	rtie A)	
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	15
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		96%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	50%	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or			X
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements é lectromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	95

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

Reçu en préfecture le 02/07/2020 Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

## 3.3. Indicateurs de performance du réseau

## 3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

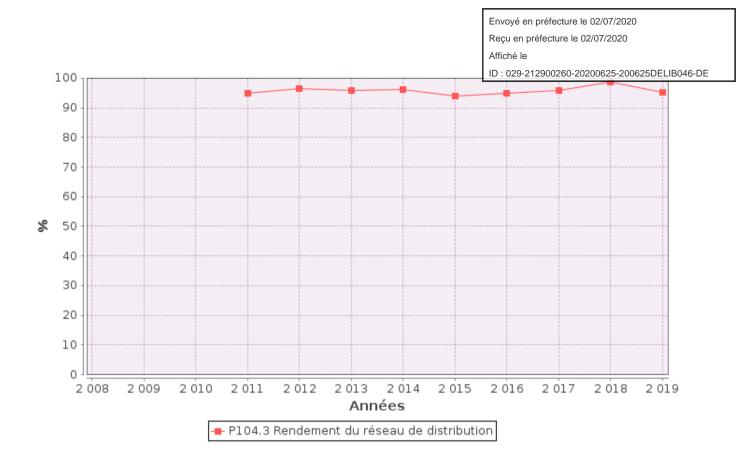
Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

part du volume vendu parmi le volume mis en distribution = 
$$\frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Rendement du réseau	98,8 %	95,2 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	40,29	38,9
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	96,8 %	93,7 %



#### Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

indice linéaire des volumes non comptés = 
$$\frac{V_4 - V_7}{365 * linéaire du réseau de desserte en km}$$

Pour l'année 2019, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 2,6 m<sup>3</sup>/j/km (1,3 en 2018).

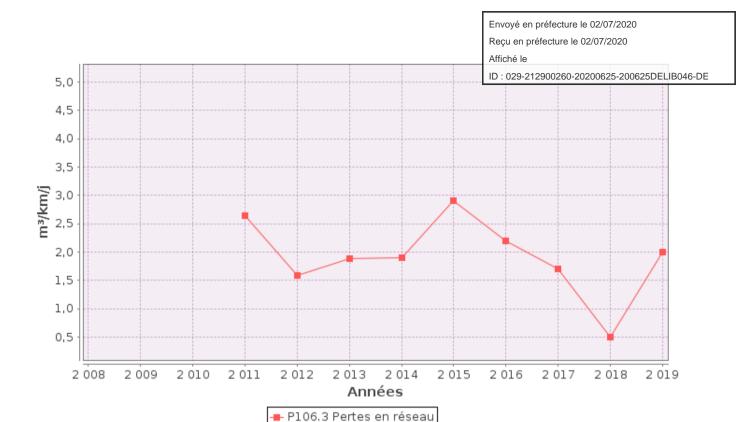
## 3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

indice linéaire des pertes en réseau = 
$$\frac{V_4 - V_6}{365* linéaire du réseau de desserte en km}$$

Pour l'année 2019, l'indice linéaire des pertes est de 2 m³/j/km (0,5 en 2018).



## 3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019
Linéaire renouvelé en km	0	0,2	0	0	0

Au cours des 5 dernières années, 0,2 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

taux moyen de renouvellement des réseaux = 
$$\frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * linéaire du réseau de desserte} * 100$$

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,72% (0 en 2018).

# 3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0% Aucune action de protection

20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours

40% Avis de l'hydrogéologue rendu

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2019, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 62,5% (62,3% en 2018).

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# 4. Financement des investissements

#### 4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder  $10 \mu g/l$ . Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2018	Exercice 2019
Nombre total des branchements	3090	3 087
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

#### 4.2. Montants financiers



	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	0	0
Montants des subventions en €	0	0
Montants des contributions du budget général en €	0	0

# 4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		0	0
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	0	0
	en intérêts	0	0

#### 4.4. Amortissements



Pour l'année 2019, la dotation aux amortissements a été de 31 000 € (28 530 € en 2018).

Envoyé en préfecture le 02/07/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'Affiché le la qualité du la company de la company d



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Remplacement des conduites d'amenée des eaux brutes 1 ère tranche	154 599	

4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

Affiché le

ID: 029-212900260-20200625-200625DELIB046-DE

# 5. Actions de solidarité et de cooperation décentralisée dans le domaine de l'eau

# 5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2019, le service a reçu 6 demandes d'abandon de créance et en a accordé 6.

905 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0008 €/m³ pour l'année 2019 (0,0005 €/m³ en 2018).

## 5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

# 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2018	Exercice 2019
	Indicateurs descriptifs des		
	services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	5 790	5 774
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	1,68	1,76
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	96	95
P104.3	Rendement du réseau de distribution	98,8%	95,2%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1,3	2,6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,5	2
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0%	0,72%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	62,3%	62,5%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0,0005	0,0008